

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/I-06

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT
DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX**

—

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

—

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif 2006 du SATESE, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement dans sa séance du 22 mai 2007, faisant apparaître un excédent global de **58 332,86 €** se décomposant comme suit :

INVESTISSEMENT

Recettes	34 974,46 €
Dépenses	26 741,54 €
Excédent d'investissement	8 232,92 €

FONCTIONNEMENT

Recettes	671 201,45 €
Dépenses	621 101,51 €
Excédent de fonctionnement	50 099,94 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2006 du SATESE, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter les résultats comme suit :

- l'excédent d'investissement de 8 232,92 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
- le résultat global de fonctionnement de 50 099,94 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement .



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion réuni le 22 mai 2007,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif de 2006 du SATESE, lequel fait apparaître un excédent global de 58 332,86 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- Affecte les résultats comme suit :
 - l'excédent d'investissement de 8 232,92 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
 - le résultat global de fonctionnement de 50 099,94 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement .

Adopté à l'unanimité.

Le Président,